

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE M'SILA

COMMUNE DE M'SILA

DIRECTION DU MARCHE ET DE SUIVI ET D'URBANISME

SERVICE DU MARCHE

N° Fiscal : 2817005959

N° : 198 /2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 65 alinéa 2 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Le président de L'Assemblée populaire communale de M'sila, informe du soumissionnaires ayant participé à avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°16/2025
- paru dans les journaux suivants:
- الوسط : 08/12/2025 . - Maghreb info: 08/12/2025
- S/e : CASBAH TRIBUNE : le 08/12/2025 ELMOUDJAZ le 08/12/2025

Conformément au après jugement des offres du: 25/12/2025 le marché est attribué provisoirement à:

INTITULE DE PROJET		ENTREPRISE	N° FISCAL	Montant en TTC (DA)	DELAI D'EXECUTION	LA Note Technique	OBSERVATION
réalisation de deux terrains en gazon synthétique dans la cité 295 lamayer et cité 05 juillet commune de Msila	- Lot n01 réalisation d'un terrain en gazon synthétique dans la cité 295 lamayer	BA DJOU EL HADI	182192700047184	7.851.762.80	60 jours	27.16	Offre Moins Disant
	- Lot 02 réalisation d'un terrain en gazon synthétique dans la cité 05 juillet	EURL BEN MEN AA LIL MOKAWALAT G/ MEN AA RAID	0023280564508	6.975.423.00	60 jours	26	Offre Moins Disant

Conformément a l'article 53 a loi N° 23-12 correspondant 05/08/2023 fixant les regèles relative aux marchés publics et l'article 82 du Décret présidentiel n° 15-247 dit au-dessus, tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, auprès de la commission des marchés de compétente.

les soumissionnaires et les candidats qui sont intéressés de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

M'SILA : 25/12/2025

LE PRESIDENT DE L'APC